



TAEG Fixe : 0,90 %

Montant demandé : 10 000 €

Montant total dû par l'emprunteur : 10 184,64 €

Votre mensualité : 212,18 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Prêt étudiants & apprentis, trop stylé le **crédit** !

Université, grande école ou apprentissage... C'est décidé, pour la rentrée prochaine, vous prenez votre avenir en main ! Mais encore faut-il en avoir les moyens... Pas de panique, la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne a la solution ! Avec notre Prêt Etudiants - Apprentis⁽¹⁾, profitez de conditions spécifiques et souples :

- un **taux à 0,90% TAEG Fixe⁽¹⁾** sans frais de dossier,
- la possibilité d'anticiper les remboursements sans pénalité ou de les reporter à la fin de votre apprentissage, de vos études ou lors de votre entrée dans la vie active,
- le déblocage immédiat ou échelonné des fonds, etc.

Exemple : pour un prêt personnel de 10 000 €⁽²⁾ sur 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,90%, 48 mensualités de 212,18 €. Taux Annuel Effectif Global Fixe de 0,90%. Frais de dossier de 0 €. Coût de l'assurance facultative : 2,50 € par mois⁽³⁾ qui s'ajoute à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 120 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance 0,59%. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 184,64 €.

En savoir plus >

Et n'hésitez pas à nous contacter !

Prendre rendez-vous >



Suivez la Caisse d'Epargne sur :

[**www.caisse-epargne.fr^{\(4\)}**](http://www.caisse-epargne.fr)



(1) Offre valable du 02/05/18 au 31/10/18 pour les étudiants et les apprentis. Somme maximum empruntée : 60 000 euros pour les étudiants/apprentis. (2) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. (3) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrats d'assurance de CNP Assurances et BPCE Vie, entreprises régies par le Code des Assurances. (4) Coût de connexion selon fournisseur d'accès.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles consultable à tout moment sur notre site internet www.caisse-epargne.fr/da/file/ffre-LA/360030 ou sur simple demande auprès de votre agence. Délégué à la Protection des Données : 5, Parvis des Droits de l'Homme 57000 METZ.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Lorraine Champagne-Ardenne - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 446 876 700 euros - siège social 5 Parvis des Droits de l'Homme 57000 Metz - 775 618 622 RCS METZ - intermédiaire en assurances, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 738. Photo : GETTY IMAGES.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.